

Bouclette vélo N°2 – "D'Art et de Nature"

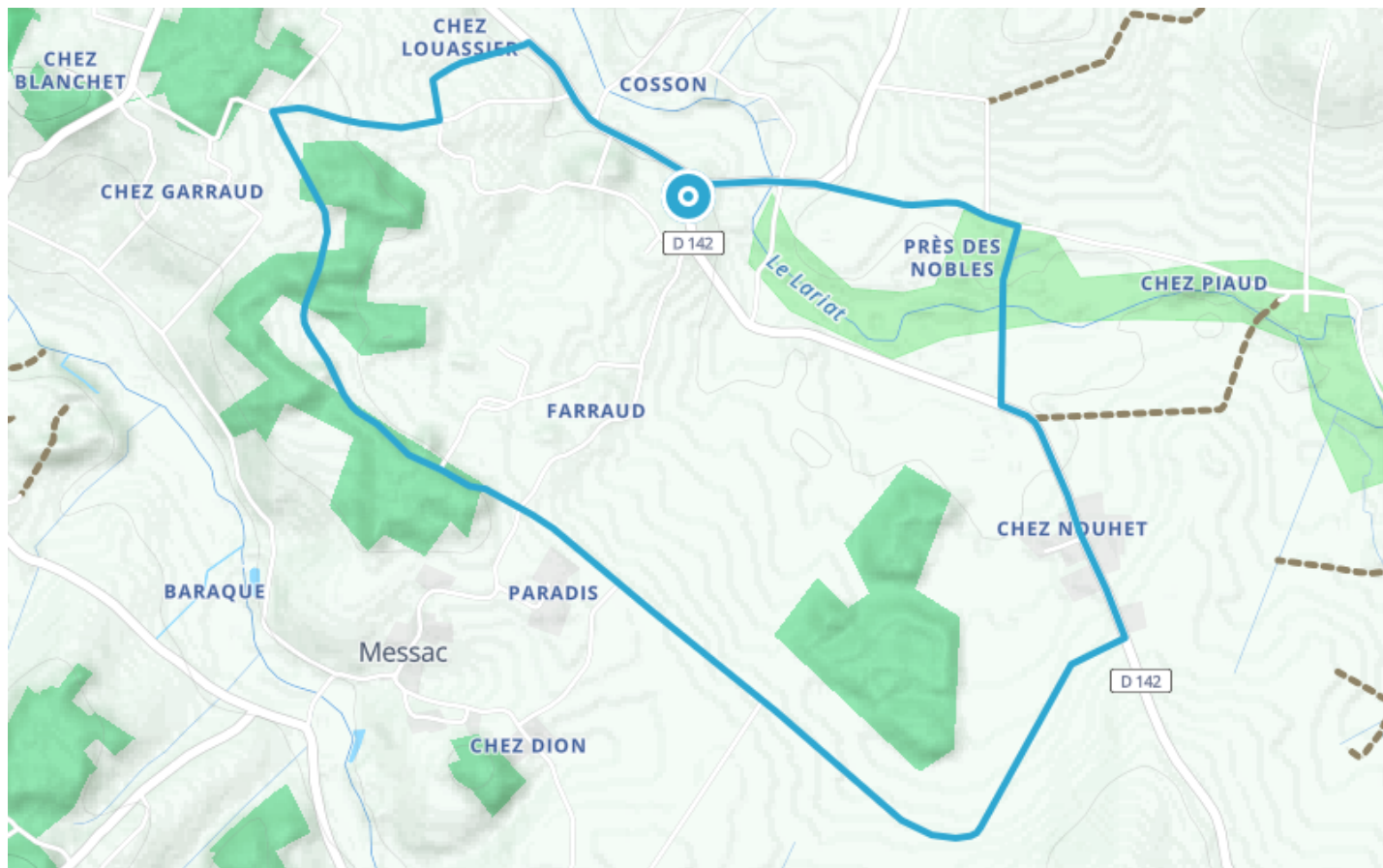
● Facile

🚲 À vélo

🕒 34 min

↔ 7.98 km

📍 **Départ** 2 Place de l'Église
17500, Vanzac



Descriptif

Sur la place, tourner à droite et 50m après, prendre la D233 à droite, passer devant le cimetière.

Prendre à droite juste avant le village de chez Duret par une petite route : vous coupez Le Lariat (rivière). À la D142, tourner à gauche pour traverser chez Nouhet. 500m après le village, prendre la petite route à droite sur 2,5 km.

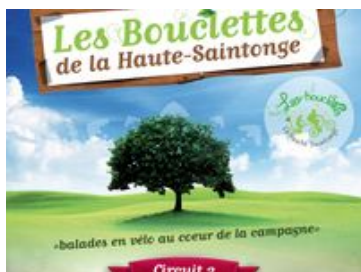
Au carrefour de chez Martinaud, prendre en face, passer les villages de Bourgneuf et chez Cellou.

Au carrefour suivant tourner à droite. Puis, chez Vigné, prendre à gauche pour passer chez Louassier.

À la D142, prendre à droite pour rentrer sur Vanzac.

À découvrir :

Sentier d'interprétation en accès libre d'1km environ jalonné de panneaux de présentation des fleurs, oiseaux et autres papillons pour se familiariser avec les espèces communes de nos campagnes.



Difficultés particulières

Itinéraire sur la voie publique où s'applique le respect du Code de la Route

Charentes Tourisme
21 rue d'Iéna - 16000 ANGOULEME



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi** - balades & GPS

